



**COMPTE-RENDU DU BUREAU du CONSEIL DE QUARTIER
« ALOUETTE NORD - GRANDE BRUERE »
du 30 juin 2025**

Présents : 8

Absents excusés: 4

ORDRE DU JOUR :

- Retour sur le compte-rendu du bureau précédent.
- Retour sur la réunion de voirie du 18 juin dont particulièrement :
 - Rues de Bourgueil et de Vouvray – point de situation.
 - Présentation pour information des aménagements allée du verger
 - Présentation pour information des aménagements du carrefour de la rue Lionel Terray par M. CORLAY
- Point sur le parcours du patrimoine.
- Questions diverses.

• **RETOUR SUR LE COMPTE RENDU DU BUREAU PRECEDENTE**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité sans remarques.

• **RETOUR SUR LA REUNION VOIRIE DU 18 JUIN**

- ***Rue de Bourgueil et de Vouvray – point de situation***

Un questionnaire a été distribué dans les boîtes à lettre de l'ensemble des riverains des rues citées ci-dessus afin de les interroger sur un projet de modification de la circulation et du stationnement.

Le retour du questionnaire donne 10 favorables et 32 défavorables. De ce fait, le projet, tel que présenté aux riverains, ne sera pas réalisé.

Monsieur Eugène DEBIAIS fait remarquer que le questionnaire fait ressortir 32 défavorables mais que les personnes ont répondu dans la globalité du dossier alors que parfois, ils pouvaient être pour la modification de circulation et pas forcément pour les propositions de stationnements telles que présentées. Il a lui-même fait une enquête et il n'obtient pas les mêmes résultats.

Monsieur Lionel AUDIGER, Adjoint à la Voirie, aux Transports et Mobilités et à la Gestion des Fluides, propose de prendre un RDV avec Monsieur DEBIAIS afin de refaire un point sur les résultats que ce dernier a obtenu.

Comme les problématiques des rues de Bourgueil et de Vouvray sont différentes, il est proposé qu'un référent soit nommé par rue et qu'une réunion soit faite. Pour la rue de Bourgueil, la référente est Madame Solange VEYSSE et pour la rue de Vouvray la référente est Mme LHUILIER Françoise.

- ***Présentation pour information des aménagements de l'allée du Verger***

Une présentation du projet est faite (cf. PJ en annexe du compte rendu).

Le bureau trouve le projet intéressant et n'a pas de remarques. Ils sont ravis que le projet puisse aboutir. Même si 2 maisons ne sont pas encore en conformité avec les raccordements, cela n'empêchera pas les travaux de se faire.

Un rendez-vous doit être fixé par les services avec les riverains afin de leur présenter les travaux prévus.

- ***Présentation pour information des aménagements carrefour Lionel Terray par M. CORLAY***

M. CORLAY a travaillé sur un projet d'aménagement qu'il présente au bureau pour avis avant qu'il ne soit transmis à la Mairie.

Il propose un aménagement comme dans la rue d'Amboise à la Vallée Violette pour ralentir la vitesse dans les lignes droites.

Le bureau donne un avis favorable pour demander aux services de la ville d'étudier la demande. M. Lionel AUDIGER va donc demander à ses services d'étudier les 2 aménagements proposés.

Une information sera communiquée aux riverains une fois le retour des services sur la faisabilité du projet.

• **POINT SUR LE PARCOURS DU PATRIMOINE**

Mme LEBLEU informe le bureau que le dossier est bien d'actualité.

Mme FOUQUET, adjointe Déléguée à la vie de la cité, aux Relations Internationales et aux systèmes d'information rappelle qu'il avait été demandé aux différents bureaux de quartier de travailler sur la faisabilité de mettre en place un parcours du patrimoine selon la configuration des quartiers. Elle indique, qu'à ce jour, il existe un parcours du patrimoine sur Joué Centre et qu'un nouveau parcours du patrimoine a été validé pour le quartier du Morier qui sera effectif pour les prochaines journées du patrimoine du mois de septembre prochain. Elle encourage donc le bureau de continuer à travailler sur le projet et incite les membres du bureau à ne pas hésiter à se rapprocher de Mme LEBLEU pour rejoindre le groupe qui a commencé à travailler sur le projet.

QUESTIONS DIVERSES

- Rue de Cherizy vers la rue du petit pas d'âne : Un des panneaux sens interdit n'est pas visible car caché par un arbre et l'autre, excentré, serait à replacer.
- Rue de la Résidence la pose de 2 panneaux interdictions de tourner est proposé, est-il possible d'étudier la demande (voir plan en annexe du compte rendu) ?
- Est-il possible que les comptes rendus soient affichés sur les panneaux d'affichage du quartier ?
Réponse : seul(e)s les président(e)s des conseils de quartier possèdent les clés des panneaux d'affichage.

Le bureau est clos à 21H00